



# ACTION ANTICIPATIVE ET PROTECTION DE L'ENFANCE

Agir rapidement pour mieux protéger  
les enfants en contexte d'urgence

DOCUMENT D'INFORMATION

[ifrc.org](https://ifrc.org)

Ce document d'information a été rendu possible grâce au soutien technique de



© **Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, Genève, 2021**

Le présent rapport peut être reproduit en totalité ou en partie à des fins non commerciales, pourvu que la source soit indiquée. La Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (Fédération internationale) souhaite obtenir des renseignements sur l'utilisation du rapport.

Sauf indication contraire, les photos utilisées dans ce rapport sont la propriété de la Fédération internationale.

Photo de couverture : Une mère et son enfant au Tigré, en Éthiopie

Auteur(e)s : Audrey Oettli et Gurvinder Singh

Conception : Fiona Cheng

Toute demande de reproduction à des fins commerciales doit être transmise par courriel à la Fédération internationale : [secretariat@ifrc.org](mailto:secretariat@ifrc.org).

**Adresse** : Chemin des Crêts 17, Petit-Saconnex, 1209 Genève, Suisse

**Adresse postale** : Case postale 303, 1211 Genève 19, Suisse

**T** +41 (0)22 730 42 22 | **F** +41 (0)22 730 42 00 | **E** [secretariat@ifrc.org](mailto:secretariat@ifrc.org) | **W** [ifrc.org](http://ifrc.org)

# TABLE DES MATIÈRES

<b>Principales constatations</b>	4
<b>Objectif</b>	5
<b>Introduction</b>	6
<b>Protection de l'enfance</b>	7
<b>Action anticipative</b>	9
<b>action anticipative et protection de l'enfance — Exploiter le potentiel de réduction des risques en contexte d'urgence</b>	10
<b>Intégration de la protection de l'enfance dans l'action anticipative</b>	11
<b>Éléments à prendre en considération pour l'action anticipative</b>	13
<b>Résumé des mesures permettant d'intégrer la protection de l'enfance à l'action anticipative</b>	15
<b>Annexe : Définitions</b>	17

# Principales constatations

1. Il n'existe actuellement pas de liens établis entre la protection de l'enfance et l'action anticipative. Cette corrélation est très peu documentée et soutenue par de rares exemples concrets.
2. Bien que les enfants forment une grande partie de la population touchée lors d'une situation d'urgence, leurs besoins ne sont généralement pas pris en compte et ils présentent un risque élevé d'être victime de violence, d'abus, de négligence et d'exploitation. Les investissements et services pour protéger ces enfants font défaut, et sont menacés par les risques découlant des urgences climatiques.
3. Certains groupes d'enfants, comme les filles, les enfants en situation de rue, les enfants handicapés ou ceux qui sont mariés ou risquent de l'être, présentent des risques particuliers qui doivent être traités en priorité lors d'une urgence.
4. Lorsqu'une situation d'urgence est prévisible, des mesures coordonnées doivent être prises rapidement à l'échelle locale pour veiller à répondre aux besoins des enfants, surtout les plus vulnérables.
5. Les intervenants et intervenantes locaux peuvent intégrer la protection de l'enfance à leurs actions anticipatives par différents moyens concrets, dont voici quelques exemples : concevoir des niveaux de déclenchement et des indicateurs qui tiennent compte de la protection de l'enfance; faciliter la participation des enfants aux décisions qui les concernent; assurer la coordination à l'échelle locale entre les différents organismes et les autorités, et ce, de la phase de préparation à la phase de rétablissement; veiller à comprendre les lois locales; faciliter l'accès aux services d'aide; sensibiliser les communautés et les autorités; mettre en place des systèmes internes de protection au sein des organisations en contact avec les enfants; et évaluer l'effet des mesures prises auprès des enfants.



# Objectif

Ce document d'information explique comment intégrer la protection de l'enfance à l'action humanitaire anticipative. Il contient notamment des recommandations à l'intention des intervenant(e)s sur la façon de mettre en place des actions anticipatives permettant de réduire les risques de violence, d'abus, de négligence et d'exploitation à l'égard des enfants.



# Introduction

Les situations d'urgence ont pour conséquences directes et indirectes d'exposer les enfants à des risques plus élevés de violence, d'abus, de négligence et d'exploitation<sup>1</sup>. Les pressions de plus en plus fortes exercées — parfois jusqu'à l'effondrement — sur les systèmes et les services de protection sont aussi sources de risques pour les enfants lors d'une urgence. Les problèmes de protection déjà observés s'en trouvent alors exacerbés et d'autres peuvent survenir, ce qui pose des risques à court et à long terme pouvant mettre la vie des enfants en danger.

## Données importantes

Environ 60 millions d'enfants ont eu besoin d'une aide vitale en 2020<sup>2</sup>.

Lors d'une catastrophe, les enfants représentent la majorité des personnes touchées<sup>3</sup>.

À l'échelle planétaire, presque tous les enfants sont exposés à au moins un type majeur d'aléa, de choc ou de stress lié au climat et à l'environnement.

En outre :

- 2,2 milliards d'enfants sont exposés à au moins deux aléas, chocs ou stress climatiques et environnementaux survenant de manière simultanée;
- 1,7 milliard d'enfants sont exposés à au moins trois de ces phénomènes;
- 850 millions d'enfants sont exposés à au moins quatre d'entre eux<sup>4</sup>.

Les renseignements et les recommandations présentés dans ce document d'information ont été préparés avec l'aide de personnes chargées de protéger des enfants et travaillant dans le domaine de la prévision axée sur les impacts, et à leur intention. Le document sera utile à quiconque participe à l'élaboration et à la mise en œuvre d'actions humanitaires anticipatives. Il décrit les liens existants et possibles entre les actions anticipatives et la protection de l'enfance, en plus de présenter des recommandations pratiques concernant les approches d'action anticipative, comme le financement fondé sur les prévisions, et la façon dont elles peuvent être adaptées pour diminuer les répercussions des situations d'urgence sur la sécurité des enfants.

1 L'Alliance pour la Protection de l'Enfance dans l'Action Humanitaire. (2019). *Unprotected: Crisis in Humanitarian Funding for Child Protection*. [<https://alliancecpa.org/fr/child-protection-online-library/unprotected-crisis-humanitarian-funding-child-protection>]

2 UNICEF. *Action humanitaire pour les enfants 2020*, [En ligne], 2020. [<https://www.unicef.org/media/62646/file/Action-humanitaire-pour-les-enfants-2020.pdf>] (unicef.ca)

3 Stratégie Internationale pour la Prévention des Catastrophes. *UNISDR Says the Young are the Largest Group Affected by Disasters*, [En ligne], 2011. [<https://www.unisdr.org/archive/22742>]

4 UNICEF. *La crise climatique est une crise des droits de l'enfant. Présentation de l'Indice des risques climatiques pour les enfants*, [En ligne], 2021. [[https://www.unicef.org/media/105536/file/UNICEF\\_climate%20crisis\\_child\\_rights\\_crisis-summary-FR.pdf](https://www.unicef.org/media/105536/file/UNICEF_climate%20crisis_child_rights_crisis-summary-FR.pdf)]

# Protection de l'enfance

## Aperçu

La protection des enfants en contexte d'urgence consiste à prévenir la violence, les abus, la négligence et l'exploitation ciblant les enfants lors d'une situation d'urgence causée par une catastrophe naturelle ou d'origine humaine, un conflit ou un autre type de crise, et à prendre des mesures à cet égard. Les stratégies efficaces de protection de l'enfance s'appuient sur les capacités existantes et la préparation préalable à une crise<sup>5</sup>.

Bien qu'elle puisse constituer une question de vie ou de mort<sup>6</sup>, la protection de l'enfance ne se voit généralement pas accorder une priorité adéquate<sup>7</sup>; elle est sous-financée<sup>8</sup> et la plupart du temps réactive<sup>9</sup>.

### Standards minimums pour la protection de l'enfance dans l'action humanitaire

Selon les Standards minimums pour la Protection de l'Enfance dans l'action humanitaire<sup>10</sup>, l'éventail des risques de protection auxquels sont confrontés les enfants dans les situations humanitaires comprend :

- Dangers et blessures
- Maltraitance physique et émotionnelle
- Violence sexuelle et basée sur le genre
- Santé mentale et détresse psychosociale
- Enfants enrôlés dans des forces armées ou des groupes armés
- Travail des enfants
- Enfants non accompagnés et séparés de leur famille.

## Facteurs liés au genre

Il est de plus en plus évident que les filles sont plus à risque que les garçons de subir les répercussions secondaires ou indirectes des catastrophes<sup>11</sup>, comme la violence, les pressions liées au mariage précoce et l'accès restreint ou interrompu à l'éducation. Cette situation, qui s'explique par l'intersectionnalité de différentes dynamiques de pouvoir, fait en sorte que les filles vivent une « double catastrophe ». En effet, ces répercussions indirectes peuvent constituer la « véritable tragédie » pour elles, qui doivent composer à la fois avec les conséquences de la catastrophe et avec les risques accrus pour leur sécurité. Ces risques découlent de normes sociales qui limitent l'accès aux ressources pour les filles, y compris aux outils nécessaires pour faire face aux catastrophes. Il s'agit notamment de l'accès à l'information, à l'éducation, aux soins de santé et aux ressources financières. Ce sont ces disparités quotidiennes — et pas seulement

5 L'Alliance pour la Protection de l'Enfance dans l'Action Humanitaire. *Standards minimums pour la protection de l'enfance dans l'action humanitaire*, [En ligne], 2019.

6 Child Protection Working Group. *A Matter of Life and Death: Child Protection Programming's Essential Role in Ensuring Child Wellbeing and Survival during and after Emergencies*. [<https://resourcecentre.savethechildren.net/library/matter-life-and-death-child-protection-programmings-essential-role-ensuring-child-wellbeing>]

7 L'Alliance pour la Protection de l'Enfance dans l'Action Humanitaire, Save the Children, le Domaine de Responsabilité de la Protection de l'Enfance (DRPE), Haut-commissariat Des Nations Unies pour les Réfugiés (UNHCR). *Still Unprotected, Humanitarian Funding for Child Protection*, [En ligne], 2020. [[https://resourcecentre.savethechildren.net/node/18352/pdf/stc\\_still\\_unprotected\\_repport\\_high.pdf](https://resourcecentre.savethechildren.net/node/18352/pdf/stc_still_unprotected_repport_high.pdf)]

8 L'Alliance pour la Protection de l'Enfance dans l'Action Humanitaire, Save the Children, le Domaine de Responsabilité de la Protection de l'Enfance (DRPE), Haut-commissariat Des Nations Unies pour les Réfugiés (UNHCR). *Still Unprotected, Humanitarian Funding for Child Protection*, [En ligne], 2020. [[https://resourcecentre.savethechildren.net/node/18352/pdf/stc\\_still\\_unprotected\\_repport\\_high.pdf](https://resourcecentre.savethechildren.net/node/18352/pdf/stc_still_unprotected_repport_high.pdf)]

9 Fédération Internationale. *We Need To Do Better: Policy Brief on Enhancing Laws and Regulations to Protect Children in Disasters*, [En ligne], 2020. [<https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/We-Need-To-Do-Better-Final-En.pdf>]

10 L'Alliance pour la Protection de l'Enfance dans l'Action Humanitaire. *Standards minimums pour la protection de l'enfance dans l'action humanitaire*, [En ligne], 2019. [<https://alliancecpa.org/fr/cpms>]

11 Dispositif Mondial de Réduction des Effets des Catastrophes et de Reconstruction. *Gender Equality and Women's Empowerment in Disaster Recovery*, [En ligne], 2018. [[https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/DRGS\\_gender\\_equality\\_WEB.pdf](https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/DRGS_gender_equality_WEB.pdf)]

celles observées en période de catastrophe — qui augmentent les risques et réduisent l'égalité des chances pour les filles<sup>12</sup>.

## Enfants dont la sécurité est grandement mise à risque

Les enfants les plus défavorisés sont aussi ceux qui courent le plus de risques dans les situations d'urgence, puisque celles-ci compromettent leur capacité d'adaptation déjà fragile ou limitée, en plus de creuser encore davantage les inégalités<sup>13</sup>. Par exemple, les enfants présentant un handicap physique ou intellectuel sont plus susceptibles d'être victime d'exclusion, d'exploitation ou de violence physique, psychologique ou sexuelle lors d'une catastrophe<sup>14</sup>.

Il existe aussi des obstacles à la protection d'autres catégories d'enfants : ceux qui travaillent, qui ne vont pas à l'école ou sont sans abri, les enfants en situation de rue, ceux qui vivent dans une zone de conflit, les enfants migrants, déplacés ou réfugiés, les enfants autochtones, et ceux qui s'identifient comme membres de la communauté LGBTQI<sup>15</sup>.

## Accès aux services de protection

L'un des aspects les plus importants de la sécurité de l'enfance en situation d'urgence consiste à s'assurer que les enfants aient accès à des services de protection. Et pourtant, les enfants interrogés à ce sujet répondent qu'ils ne savent pas trop où aller chercher de l'aide pour se protéger en cas d'urgence, ni comment accéder aux services de soutien, et qu'ils n'ont pas l'impression que les adultes qu'ils côtoient sont en mesure de bien les protéger<sup>16</sup>.

## Lois visant à protéger les enfants en contexte d'urgence

Les exigences relatives à la protection de l'enfance relèvent principalement des gouvernements. Plusieurs États ont d'ailleurs inclus dans leurs lois des dispositions précises en la matière en cas de catastrophe<sup>17</sup>, et certains ont élaboré des lois ou des règlements spécifiquement à cette fin. Dans d'autres pays, les lois générales relatives aux catastrophes tiennent compte de la protection de l'enfance. Bien que ces deux approches permettent de veiller à ce que la sécurité des enfants soit une priorité dans la gestion des risques liés aux catastrophes, les États qui les ont adoptées demeurent en minorité. La plupart des pays semblent actuellement s'appuyer sur des dispositions constitutionnelles et d'autres lois sectorielles. Les particularités de la protection de l'enfance en cas de catastrophe ne sont toutefois généralement pas traitées de façon spécifique dans les lois<sup>18</sup>.

## Mesures internes de protection

Il n'y a pas que les gouvernements qui doivent mettre en place des mécanismes de protection; tous les organismes qui interagissent avec les enfants doivent aussi y veiller. Ces mécanismes internes peuvent consister notamment en des politiques et des procédures visant à s'assurer que le personnel ne présente aucun risque de violence, d'abus, de négligence ou d'exploitation à l'égard des enfants qu'il côtoie.

---

12 Fédération Internationale. *We Need To Do Better: Policy Brief on Enhancing Laws and Regulations to Protect Children in Disasters*, [En ligne], 2020. [<https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/We-Need-To-Do-Better-Final-En.pdf>]

13 UNICEF. *Are Climate Change Policies Child-Sensitive? A Guide for Action: Summary*, 2019.

14 Fédération Internationale. *Législation, préparation et réponse en cas de catastrophe – Rapport de synthèse multi-pays*, (2019).

15 ECPAT International. *Regional Overview: Sexual Exploitation of Children in Southeast Asia*. [En ligne], 2017. [[https://www.ecpat.org/wp-content/uploads/2018/02/Regional-Overview\\_Southeast-Asia.pdf](https://www.ecpat.org/wp-content/uploads/2018/02/Regional-Overview_Southeast-Asia.pdf)]

16 Fédération Internationale. *We Need to Do Better: Climate Related Disasters, Child Protection, and Local Action*, 2021.

17 Fédération Internationale. *We Need To Do Better: Policy Brief on Enhancing Laws and Regulations to Protect Children in Disasters*, [En ligne], 2020. [<https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/We-Need-To-Do-Better-Final-En.pdf>]

18 Fédération Internationale. *We Need To Do Better: Policy Brief on Enhancing Laws and Regulations to Protect Children in Disasters*, [En ligne], 2020. [<https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/We-Need-To-Do-Better-Final-En.pdf>]

# Action anticipative

## Aperçu

Les actions anticipatives sont prises avant une crise en fonction des risques potentiels — et non des besoins — dans le but d'atténuer les répercussions de la crise plus rapidement et efficacement. Elles sont complémentaires aux mesures de préparation relatives à des menaces éventuelles inconnues<sup>19</sup>, puisqu'elles ciblent les populations les plus à risque de subir les conséquences d'une catastrophe déterminée<sup>20</sup>. Ces mesures sont généralement coordonnées avec les plans d'urgence et les systèmes d'alerte précoce des gouvernements<sup>21</sup>.

Définies différemment par les diverses parties prenantes, les actions anticipatives sont associées à des critères, à des échéanciers et à des processus décisionnels disparates<sup>22</sup>, et sont établies au moyen de données probantes permettant de déclencher la libération de ressources financières nécessaires à des interventions qui ont été déterminées et convenues collectivement au préalable<sup>23</sup> par des partenaires des domaines humanitaire, scientifique et liés au développement.

## Types de catastrophes

Jusqu'à présent, les actions anticipatives ont essentiellement été élaborées pour répondre à des catastrophes soudaines, principalement des phénomènes hydrométéorologiques<sup>24</sup> comme les inondations et les cyclones tropicaux. De nouvelles approches sont toutefois envisagées pour faire face à un nombre croissant de types d'aléas, y compris des phénomènes géophysiques à évolution lente<sup>25</sup>, des vagues de chaleur, et des situations liées à un conflit<sup>26</sup>.

## Initiatives

Les initiatives fondées sur les prévisions pour déclencher et mettre en œuvre l'action anticipative permettent de soutenir directement les communautés (souvent en collaboration avec les autorités locales) ou de travailler avec des gouvernements et des partenaires à l'échelle nationale et locale afin de renforcer l'élaboration et la mise en œuvre de l'action anticipative par l'intermédiaire d'institutions étatiques<sup>27</sup>.

---

19 ODI. (2019). *Anticipatory Humanitarian Action: What Role for the CERF? Moving from Rapid Response to Early Action*, [En ligne], 2019. [<https://www.alnap.org/system/files/content/resource/files/main/12643.pdf>]

20 Fonds Central d'Intervention d'Urgence. *Anticipatory Action Update, CERF Advisory Group Meeting, 1 June 2020, Draft Framework for the Somalia Anticipatory Action Plan*, [En ligne], 2020. [<https://cerf.un.org/sites/default/files/resources/Anticipatory%20Action%20Update.pdf>]

21 ODI. (2018). *Forecasting Hazards, Averting Disasters: Implementing Forecast-based Early Action at Scale*, [En ligne], 2018. [<https://cdn.odi.org/media/documents/12104.pdf>]

22 Centre for Disaster Protection, Oxford. *Getting Ahead of Crises: A Thesaurus for Anticipatory Humanitarian Action*. [[https://cerf.un.org/sites/default/files/resources/Thesaurus\\_single%20column\\_WORKING\\_DRAFT.pdf](https://cerf.un.org/sites/default/files/resources/Thesaurus_single%20column_WORKING_DRAFT.pdf)]

23 Fonds Central d'Intervention d'Urgence. *Anticipatory Action Update, CERF Advisory Group Meeting, 1 June 2020, Draft Framework for the Somalia Anticipatory Action Plan*, [En ligne], 2020. [<https://cerf.un.org/sites/default/files/resources/Anticipatory%20Action%20Update.pdf>]

24 Wagner Marie, et Catalina Jaime. *An Agenda for Expanding Forecast-Based Action to Situations of Conflict, Working Paper*, [En ligne], 2020. [<https://www.gppi.net/2020/09/22/an-agenda-for-expanding-forecast-based-action-to-situations-of-conflict>]

25 Fédération Internationale. *Come Heat or High Water: Tackling the Humanitarian Impacts of the Climate Crisis Together, World Disasters Report 2020*, [En ligne], 2020. [<https://redcross.eu/uploads/files/Latest%20News/World%20Disasters%20Report%202020/World%20Disasters%20Report%202020.pdf>]

26 Wagner M., & Jaime C. *An Agenda for Expanding Forecast-Based Action to Situations of Conflict, Working Paper*, [En ligne], 2020. [<https://www.gppi.net/2020/09/22/an-agenda-for-expanding-forecast-based-action-to-situations-of-conflict>]

27 ODI. (2018). *Forecasting Hazards, Averting Disasters: Implementing Forecast-based Early Action at Scale*, [En ligne], 2018. [<https://cdn.odi.org/media/documents/12104.pdf>]

# Action anticipative et protection de l'enfance — Exploiter le potentiel de réduction des risques en contexte d'urgence

L'action anticipative représente une approche importante, puisqu'elle permet aux organisations humanitaires et de développement d'entreprendre de nouvelles activités de préparation et de réaliser des économies de temps et d'argent considérables en agissant avant qu'une urgence ne survienne<sup>28</sup>. De plus en plus d'éléments font d'ailleurs état de l'efficacité de ce type d'approche<sup>29</sup>.

À l'heure actuelle, plus de 60 pays travaillent à mettre en œuvre des approches d'action anticipative<sup>30</sup>, et de plus en plus d'organisations souhaitent passer de petits projets pilotes à des approches d'action anticipative à grande échelle<sup>31</sup>. Pour ce faire, elles doivent consacrer plus de fonds au soutien préalable aux crises afin que davantage de personnes puissent recevoir une assistance avant les chocs prévisibles, élargir la couverture géographique et les types de chocs qui peuvent être anticipés, et renforcer la capacité du système à répondre de manière collective et coordonnée<sup>32</sup>. Il faudrait également envisager d'élargir la portée du soutien fourni au-delà de la sécurité alimentaire et de la nutrition<sup>33</sup>.

La protection en général et la protection de l'enfance en particulier sont rarement prises en compte dans les actions anticipatives, mais l'élargissement de ces initiatives constitue une occasion de les intégrer directement<sup>34</sup>.

## Données importantes

D'octobre 2016 à novembre 2017, seulement 1 % des alertes précoces ayant fait l'objet d'un financement dans le cadre du programme Start Fund étaient liées à la protection<sup>35</sup>.

28 ODI. *Anticipatory Humanitarian Action: What Role for the CERF? Moving from Rapid Response to Early Action*, [En ligne], 2019. [<https://www.alnap.org/system/files/content/resource/files/main/12643.pdf>]

29 Weingärtner, Lena, Tobias Pforr, et Emily Wilkinson, E. *The Evidence Base on Anticipatory Action*, [En ligne], 2020. [<https://www.wfp.org/publications/evidence-base-anticipatory-action>]

30 IFRC. (2020). *Come Heat or High Water: Tackling the Humanitarian Impacts of the Climate Crisis Together, World Disasters Report 2020*. [<https://redcross.eu/uploads/files/Latest%20News/World%20Disasters%20Report%202020/World%20Disasters%20Report%202020.pdf>]

31 Weingärtner, L., & Wilkinson, E. (2019). *Anticipatory Crisis Financing and Action: Concepts, Initiatives, and Evidence*. [[https://www.disasterprotection.org/s/Evidence\\_review\\_Anticipatory\\_Crisis\\_Financing\\_Action.pdf](https://www.disasterprotection.org/s/Evidence_review_Anticipatory_Crisis_Financing_Action.pdf)]

32 Fédération Internationale. *Come Heat or High Water: Tackling the Humanitarian Impacts of the Climate Crisis Together, World Disasters Report 2020*, [En ligne], 2020. [<https://redcross.eu/uploads/files/Latest%20News/World%20Disasters%20Report%202020/World%20Disasters%20Report%202020.pdf>]

33 Feinstein International Center, Tufts University; Nairobi : Centre for Humanitarian Change. *Towards Anticipatory Information Systems and Action: Notes on Early Warning and Early Action in East Africa*, [En ligne], 2020. [<https://fic.tufts.edu/publication-item/towards-anticipatory-information-systems-and-action/>]

34 ODI. *Anticipatory Humanitarian Action: What Role for the CERF? Moving from Rapid Response to Early Action*, [En ligne], 2019. [<https://www.alnap.org/system/files/content/resource/files/main/12643.pdf>]

35 Start Fund. *Crisis Anticipation Window, Annual Report 2017*, [En ligne], 2017. [<https://start-network.app.box.com/s/5dr4zh0ng0sze2pdlvjfy4b594f1qf>]

# Intégration de la protection de l'enfance dans l'action anticipative

Jusqu'à présent, les actions anticipatives consistent notamment à renforcer les capacités organisationnelles et les activités des programmes, à fournir une aide alimentaire et non alimentaire, à faire des transferts de fonds et à développer des mécanismes de protection sociale<sup>36</sup>. Dans l'ensemble, ces mesures ont contribué à assurer la continuité des services essentiels, à réduire la vulnérabilité des enfants, des familles, et des communautés, et à leur permettre d'éviter le recours à des stratégies d'adaptation néfastes<sup>37</sup>. Même si tous ces éléments ont un effet protecteur indirect, ils ne sont pas gage de protection. Les résultats des projets pilotes suggèrent également que les interventions aident les gens à mieux se préparer aux crises éventuelles et offrent des avantages psychologique<sup>38</sup>.

Dans la plupart des cas, les différences entre les genres et d'autres traits de diversité comme l'âge ou les handicaps ne sont pas pris en compte dans les prévisions et les analyses relatives aux chocs<sup>39</sup>.

## Exemple de mesures prises au Pérou

Dans le cadre de sa stratégie de prévention au Pérou, la Croix-Rouge a distribué des vêtements d'hiver (manteaux, gants et chaussettes) à des enfants afin de prévenir la mortalité infantile lors des vagues de froid extrême et des chutes de neige<sup>40</sup>.



36 ODI. *Forecasting Hazards, Averting Disasters: Implementing Forecast-based Early Action at Scale*, [En ligne], 2018. [<https://cdn.odi.org/media/documents/12104.pdf>]

37 Save the Children. *Forecast-based Action at Save the Children, Briefing Note*, [En ligne], 2019. [[https://resourcecentre.savethechildren.net/node/18977/pdf/forecast-based\\_action\\_at\\_save\\_the\\_children.pdf](https://resourcecentre.savethechildren.net/node/18977/pdf/forecast-based_action_at_save_the_children.pdf)]

38 ODI. *Scaling up Early Action: Lessons, Challenges and Future Potential in Bangladesh*, [En ligne], 2019. [<https://cdn.odi.org/media/documents/12641.pdf>]

39 Feinstein International Center, Tufts University; Nairobi. (2020). *Towards Anticipatory Information Systems and Action: Notes on Early Warning and Early Action in East Africa*, [En ligne], 2020. [<https://fic.tufts.edu/publication-item/towards-anticipatory-information-systems-and-action/>]

40 Fédération Internationale. *Peru Extreme Cold and Snowfall: Early Action Protocol Summary*, [En ligne], 2019. [[https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/EAP2018PE01.Peru Extreme Cold and Snowfall.pdf](https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/EAP2018PE01.Peru%20Extreme%20Cold%20and%20Snowfall.pdf)]

41 Fonds Central d'Intervention d'Urgence. *CERF-funded Project, Ethiopia, Anticipatory Action to Mitigate the Negative Effects of Drought Shocks on the Education of Vulnerable Populations (20-RR-CEF-068)*, [En ligne], 2020. [<https://cerf.un.org/what-we-do/allocation/2020/summary/20-RR-ETH-46461/20-RR-CEF-068>]

42 Le Comité Permanent Interorganisations. (2018). *Inter-Agency Standard Operating Procedures for Early Action to El Niño/La Niña Episodes*, [En ligne], 2018. [<https://www.sheltercluster.org/sites/default/files/docs/ia-enso-sops.pdf>]

Certains aspects de la protection de l'enfance ont été intégrés aux interventions en éducation par divers moyens : plans de continuité des activités éducatives<sup>41</sup>, enseignement des stratégies de protection et d'adaptation aux enfants et au personnel scolaire<sup>42</sup>, et soutien psychosocial offert aux enfants vulnérables dans des espaces qui leur sont adaptés<sup>43</sup>.

Ce n'est que récemment que la protection de l'enfance semble avoir été prise en compte de manière spécifique dans des cadres d'action anticipative. Cela s'est fait de deux façons complémentaires : par son incorporation transversale et son intégration directe dans des actions anticipatives. Tout d'abord, la sécurité des enfants et la prévention de la violence fondée sur le genre font désormais l'objet de formations et de conseils techniques à l'intention du personnel pour toutes les interventions sectorielles<sup>44,45</sup>. Des stratégies spécifiques de protection de l'enfance ont aussi été élaborées pour atténuer les risques liés aux sécheresses : mise sur pied de comités de protection de l'enfance<sup>46</sup>, formation des organisations communautaires sur la prévention de la violence, des abus, de la négligence et de l'exploitation, et déploiement de campagnes régionales de sensibilisation visant à améliorer la remontée de l'information et la prestation de services de soutien<sup>47</sup>.



43 Start Fund. *Crisis Anticipation Window, Annual Report 2017*, [En ligne], 2017. [<https://start-network.app.box.com/s/5dr4zh0ng0sze2pdlvjfya4b594f1qf>]

44 Fonds Central d'Intervention d'Urgence. *CERF-funded Project, Ethiopia, Mainstreaming Protection, Child protection and GBV Across the Anticipatory Action Pilot (21-RR-HCR-004)*, [En ligne], 2021. [<https://cerf.un.org/what-we-do/allocation/2021/summary/20-RR-ETH-46461/21-RR-HCR-004>]

45 Fonds Central d'Intervention d'Urgence. *CERF-funded Project, Ethiopia, Mainstreaming Protection, Child Protection and GBV Across the Anticipatory Action Pilot (20-RR-FPA-043)*, [En ligne], 2020. [<https://cerf.un.org/what-we-do/allocation/2020/summary/20-RR-ETH-46461/20-RR-FPA-043>]

46 Fonds Central d'Intervention d'Urgence. *CERF-funded Project, Somalia, Provision of Safe Water, Critical Nutrition Services, Child Protection Support, and Immunization and Emergency Health Care in Drought-affected Districts. (21-RR-CEF-012)*, [En ligne], 2021. [<https://cerf.un.org/what-we-do/allocation/2021/summary/21-RR-SOM-47081/21-RR-CEF-012>]

47 Fonds Central d'Intervention d'Urgence. *CERF-funded Project, Ethiopia, Anticipatory Action to Prevent Drought-related Child Protection Risks (21-RR-CEF-006)*, [En ligne], 2020. [<https://cerf.un.org/what-we-do/allocation/2020/summary/20-RR-ETH-46461/21-RR-CEF-006>]

# Éléments à prendre en considération pour l'action anticipative

## Mesures de prévention et d'atténuation

En pratique, certaines mesures précoces de prévention et d'atténuation peuvent ressembler à des activités de réponse aux urgences ou aux mécanismes d'un filet social; elles sont toutefois mises en œuvre plus tôt pour aider les gens à se protéger et à protéger leurs biens, ce qui leur évite d'avoir ensuite recours à des stratégies d'adaptation néfastes<sup>48</sup>.

### Actions anticipatives de prévention et d'atténuation

Les actions anticipatives de prévention et d'atténuation doivent viser les objectifs suivants :

- Favoriser la dignité et l'autonomisation des enfants en faisant participer ces derniers aux décisions qui les concernent.
- Mettre en place des mécanismes de rétroaction communautaire adaptés et accessibles aux enfants, peu importe leur âge, leur genre, leurs aptitudes et leur milieu.
- Répondre aux besoins fondamentaux qui, s'ils ne sont pas comblés, peuvent mettre les enfants à risque et pousser les ménages à recourir à des stratégies d'adaptation néfastes pouvant exposer les enfants à la violence, aux abus ou à l'exploitation.
- Faciliter l'accès des enfants aux services répondant à des besoins précis et immédiats ou à des besoins ponctuels, ou leur accès à d'autres types d'interventions visant à assurer leur protection.
- Améliorer la dynamique et le bien-être des familles en atténuant la pression financière et le stress qu'elles vivent, et en offrant aux adultes plus d'occasions de participer, ce qui contribue à créer un environnement familial positif pour les enfants.

Il est important d'établir si des mesures d'action anticipative peuvent contribuer à protéger les enfants dans un contexte particulier, et de quelle manière. Par exemple, il est possible de protéger les enfants de manière indirecte<sup>49</sup> en s'assurant qu'ils soient inscrits à l'école et qu'ils s'y rendent régulièrement. Il est donc essentiel de préciser la façon dont les interventions contribuent à la protection des enfants et d'élaborer un cadre visant à analyser les liens de causalité entre les interventions envisagées et les facteurs de risque pour les enfants.

## Participation des enfants

Pour savoir quelles actions anticipatives représentent le meilleur moyen de protéger les enfants, il est primordial de consulter directement les principaux intéressés dès le début du processus, d'autant plus qu'ils ont le droit fondamental de participer activement à l'élaboration de ces mesures. Les enfants sont les mieux placés pour parler de leur intérêt supérieur, proposer des solutions et veiller à ce que les alertes et les interventions soient adaptées et tiennent compte des besoins de tous les enfants.

48 Wilkinson, Emily, et coll. *Forecasting Hazards, Averting Disasters: Implementing Forecast-based Early Action at Scale*, [En ligne], 2018. [<https://cdn.odi.org/media/documents/12104.pdf>]

49 Save the Children. *Child Outcomes of Cash Transfer Programming: What Works and What Doesn't for Children in Humanitarian and Development Contexts*, [En ligne], 2017. [[https://resourcecentre.savethechildren.net/node/12524/pdf/research\\_brief\\_pr6\\_singles.pdf](https://resourcecentre.savethechildren.net/node/12524/pdf/research_brief_pr6_singles.pdf)]



### Participation des enfants : Exemple de ressource

Pour découvrir des approches visant à assurer la participation des enfants en situation d'urgence, consultez le guide suivant : **Guide sur les partenariats avec les enfants en matière de protection de l'enfance durant la COVID-19 : D'enfants participants à partenaires**

Ce document a été préparé par le domaine de responsabilité de la protection de l'enfance, le CPC Learning Network, la Fédération Internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, l'International Institute for Child Rights and Development (IICRD) et l'UNICEF.



### Collaboration avec d'autres secteurs

Comme la protection de l'enfance est de nature pluridisciplinaire et que les ressources en la matière sont souvent limitées, il peut être utile de travailler avec d'autres secteurs pour trouver des solutions, dans la mesure du possible. Par exemple, toutes sortes de mesures concrètes peuvent être adoptées conjointement par les personnes qui travaillent dans le milieu de l'éducation et celles qui assurent la protection des enfants :

- Protéger les infrastructures scolaires, trouver des emplacements pour assurer l'enseignement lorsque les écoles sont utilisées comme abris temporaires, et veiller à ce que l'enseignement puisse reprendre même lorsque les établissements scolaires servent de zone d'évacuation centrale pour la communauté locale.
- Évaluer la sécurité des routes utilisées pour le transport des élèves et communiquer les itinéraires et les horaires les plus sûrs.
- Préconiser l'élaboration de plans de continuité de l'éducation et soutenir les campagnes de sensibilisation axées sur la rétention scolaire et sur l'accessibilité et la sécurité des écoles à l'échelle communautaire et locale.
- Élargir l'enseignement des stratégies de protection et d'adaptation aux enfants et au personnel scolaire.
- Offrir du soutien psychosocial dans des espaces temporaires sûrs pour les enfants.

Le secteur des soins de santé présente aussi des occasions en matière de protection de l'enfance. Voici certaines des solutions qui peuvent être envisagées :

- Prépositionner des trousseaux de première nécessité, d'hygiène personnelle, de santé, d'accouchement sans risques et de prise en charge du viol.
- Intégrer la protection de l'enfance aux programmes de santé mentale et psychosociale.
- Renforcer les systèmes de surveillance communautaire.

### Exemple d'intervention en Éthiopie

En Éthiopie, l'UNHCR a collaboré avec des partenaires des Nations Unies pour former du personnel et pour intégrer la protection de l'enfance et la prévention de la violence fondée sur le genre à l'ensemble des activités sectorielles de son cadre d'action anticipative<sup>50</sup>.

<sup>50</sup> Fonds Central d'Intervention d'Urgence. CERF-funded Project, Ethiopia, Mainstreaming Protection, Child protection and GBV Across the Anticipatory Action Pilot (21-RR-HCR-004), [En ligne], 2021. [<https://cerf.un.org/what-we-do/allocation/2021/summary/20-RR-ETH-46461/21-RR-HCR-004>]

# Résumé des mesures permettant d'intégrer la protection de l'enfance à l'action anticipative

Les objectifs en matière de protection de l'enfance<sup>51</sup> peuvent être intégrés à chaque étape de l'élaboration d'un cadre d'action anticipative, et dans chacun de ses éléments. Pour ce faire, il faut définir des mesures réalisables sur le plan opérationnel et qui auront une forte incidence, puis déterminer les résultats possibles et les niveaux de déclenchement associés à ces mesures<sup>52</sup>. Ce processus nécessite une étroite collaboration et un partage de connaissances entre divers secteurs qui travaillent souvent de manière indépendante. La coordination des différents intervenant(e)s permet d'établir une combinaison adéquate de mesures opportunes afin de réduire au minimum les conséquences des catastrophes et d'atténuer les risques à long terme<sup>53</sup>.

## Dix mesures pour intégrer la protection de l'enfance aux cadres d'action anticipative :

- 1. Mettre au point des actions anticipatives qui tiennent compte de la protection de l'enfance et déterminer des indicateurs pertinents pour l'élaboration de niveaux de déclenchement d'action anticipative.** Il peut s'agir d'indices permettant de déceler des signes avant-coureurs de détérioration, par exemple : des perturbations dans la fourniture des services<sup>54</sup>, une augmentation du décrochage scolaire<sup>55</sup>, des enfants qui s'établissent seuls dans un centre urbain, qui travaillent, ou une augmentation du mariages précoces. Ces situations témoignent de l'adoption de stratégies d'adaptation négatives<sup>56</sup> lors de crises à évolution lente et de la nécessité d'offrir du soutien aux familles et aux communautés concernées.
- 2. Contextualiser les signes avant-coureurs et déterminer les risques qu'ils représentent pour les enfants<sup>57</sup>.** Pour ce faire, il faut comprendre ce qui rend les enfants vulnérables lors d'une crise afin d'anticiper les répercussions possibles<sup>58</sup>. Une analyse des capacités et de la vulnérabilité des enfants doit être réalisée pour établir les zones géographiques et les enfants à prioriser. Les renseignements sur les répercussions potentielles peuvent ensuite être utilisés pour déterminer les actions anticipatives qui doivent être prises dans les zones à risque<sup>59</sup> et pour cibler les groupes prioritaires<sup>60</sup>.
- 3. Assurer une participation significative des enfants** — peu importe leur âge, leur genre, leurs aptitudes, leur origine ethnique et leur milieu — lorsque vient le temps de déterminer les priorités et les obstacles les plus importants et d'élaborer des messages à l'intention des enfants.

---

51 Les objectifs en matière de protection des enfants sont atteints lorsque les mesures prises permettent de réduire les risques pour les enfants concernés.

52 Fonds Central d'Intervention d'Urgence. *Anticipatory Action Update, CERF Advisory Group Meeting, 1 June 2020*, [En ligne], 2020. [[https://cerf.un.org/sites/default/files/resources/Anticipatory Action Update.pdf](https://cerf.un.org/sites/default/files/resources/Anticipatory%20Action%20Update.pdf)]

53 Wilkinson, Emily, et coll. *Forecasting Hazards, Averting Disasters: Implementing Forecast-based Early Action at Scale*, [En ligne], 2018. [<https://cdn.odi.org/media/documents/12104.pdf>]

54 Fonds des Nations unies pour la Population (FNUAP). *Humanitarian Action 2021 Overview*. [[https://www.unfpa.org/sites/default/files/pub-pdf/PAGES-UNFPA\\_HAO2021\\_Report\\_Updated\\_6\\_Dec.pdf](https://www.unfpa.org/sites/default/files/pub-pdf/PAGES-UNFPA_HAO2021_Report_Updated_6_Dec.pdf)]

55 Save the Children. *Forecast-based Action at Save the Children, Briefing Note*, [En ligne], 2019. [[https://resourcecentre.savethechildren.net/node/18977/pdf/forecast-based\\_action\\_at\\_save\\_the\\_children.pdf](https://resourcecentre.savethechildren.net/node/18977/pdf/forecast-based_action_at_save_the_children.pdf)]

56 Banque Mondiale. *The Chronology of a Disaster: A Review and Assessment of the Value of Acting Early on Household Welfare*, [En ligne], 2019. [<https://openknowledge.worldbank.org/handle/10986/31721>]

57 ODI. *Scaling up Early Action: Lessons, Challenges and Future Potential in Bangladesh*, [En ligne], 2019. [<https://cdn.odi.org/media/documents/12641.pdf>]

58 Oxley, M. *Putting People at the Centre of Early Action, A Start Network Position Paper*, [En ligne], 2019. [<https://start-network.app.box.com/s/cf4o2y8twcoempqq4xsie0pigf3mxjyn>]

59 Oxley, M. *Putting People at the Centre of Early Action, A Start Network Position Paper*, [En ligne], 2019. [<https://start-network.app.box.com/s/cf4o2y8twcoempqq4xsie0pigf3mxjyn>]

60 Le ciblage consiste à déterminer quelles personnes ou quels ménages sont admissibles à obtenir de l'aide pour répondre à leurs besoins et préserver leurs capacités et leurs droits.

4. **Repérer les enfants qui ont le plus besoin de protection** en discutant avec eux et avec des intervenant(e)s locaux et en examinant les données existantes pour tirer des leçons des situations d'urgence passées. C'est auprès de ces enfants qu'il faut agir en priorité.
5. **Assurer la coordination à l'échelle locale et une planification concertée** entre les ministères pertinents, les personnes responsables de la protection et de l'éducation des enfants, les ONG nationales et internationales, les agences des Nations Unies, les Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, les expert(e)s techniques et les scientifiques. Cela doit se poursuivre à toutes les étapes de l'intervention d'urgence et jusque dans la phase de rétablissement.
6. **Sensibiliser les communautés, les autorités et les personnes principalement responsables de la prise de décisions à l'importance de protéger les enfants.** Plus particulièrement et lorsqu'il convient de le faire, il faut encourager les autorités locales à tenir compte de la protection de l'enfance dans la planification et les processus d'action anticipative. Il faut également veiller à ce que les communautés soient largement au courant des risques liés à la sécurité des enfants et des services de soutien offerts localement.
7. **Établir des liens concrets entre le secteur de la protection de l'enfance et d'autres secteurs, dans la mesure du possible.** Il peut s'agir notamment de trouver des moyens pour que les secteurs de la protection de l'enfance, de l'éducation et de la santé puissent unir leurs efforts lors d'interventions anticipatives.
8. **Examiner les lois, les politiques et les règlements sur la protection de l'enfance qui sont en place à l'échelle locale et nationale** afin de comprendre les obligations juridiques et d'élaborer des actions anticipatives qui y répondent.
9. **Mettre en place des mécanismes internes visant à assurer la sécurité des enfants** dans les organismes qui interagissent avec eux, par exemple : effectuer un filtrage de sécurité du personnel qui interagit avec les enfants au moyen d'enquêtes préalables ; organiser des séances d'information ; mettre en place un système de signalement interne à l'organisation ; rendre largement disponibles des voies d'orientation pour la protection de l'enfance, la violence sexuelle et fondée sur le genre, la santé mentale et le soutien psychosocial ; mettre en œuvre des mécanismes de rétroaction communautaires adaptés aux enfants ; et adopter des protocoles de soutien aux survivant(e)s.
10. **Évaluer l'effet des actions anticipatives sur la protection de l'enfance**, notamment au moyen d'indicateurs conçus à cette fin. Il faut aussi préconiser la participation active des enfants dans la conception et le déploiement des évaluations.

# Annexe : Définitions

## Action anticipative

Les mesures prises en prévision d'une crise selon les situations qui ont déjà eu lieu ou les risques qui ont été déterminés<sup>61</sup>.

## Enfant

Enfant désigne un être humain de moins de 18 ans quelle que soit la définition légale applicable du terme dans le pays concerné<sup>62</sup>.

## Objectifs en matière de protection de l'enfance

Ces objectifs sont atteints lorsque les mesures prises permettent de réduire les risques pour les enfants concernés.

## Participation des enfants

La manifestation du droit de chaque enfant d'exprimer son point de vue, de voir ce point de vue dûment pris en considération, d'influencer la prise de décisions et d'obtenir des changements. Il s'agit de la façon dont tous les enfants, y compris les plus marginalisés et ceux de différents âges, genres et handicaps, peuvent intervenir de manière éclairée et volontaire sur toute question qui les concerne<sup>63</sup>.

## Préparation

Les activités réalisées et les mesures prises en prévision d'une crise pour répondre adéquatement aux effets d'une catastrophe. Il s'agit notamment d'émettre des alertes précoces et efficaces et d'évacuer temporairement les personnes et les biens des lieux menacés<sup>64</sup>.

## Prévisions axées sur les impacts

Le processus visant à prévoir les conséquences possibles d'un phénomène hydrométéorologique en fonction de ses effets sur la population, les infrastructures, etc. Ces types de prévisions et d'alertes sont conçus pour fournir des renseignements détaillés sur les personnes et les éléments physiques menacés par le phénomène en question. Dans les services de prévision et d'avis axés sur les impacts, l'exposition est prise en compte de manière explicite avec le phénomène dangereux et la vulnérabilité (Organisation météorologique mondiale, 2015). Avec ce type de service, on passe du modèle de prévision des dangers (quelles seront les conditions météorologiques?) à celui d'analyse des risques (quels seront les effets des conditions météorologiques?)<sup>65</sup>.

---

61 Banque Mondiale. [<https://www.worldbank.org/en/programs/famine-early-action-mechanism>]

62 OHCHR. *Convention on the Rights of the Child*; and IFRC. (2021). *Child Safeguarding Policy. Child safeguarding – International Federation of Red Cross and Red Crescent Societies (ifrc.org)*

63 L'Alliance pour la Protection de l'Enfance dans l'Action Humanitaire. *Standards minimums pour la protection de l'enfance dans l'action humanitaire*, [En ligne], 2019. [<https://alliancecpha.org/fr/cpms>]

64 L'Alliance pour la Protection de l'Enfance dans l'Action Humanitaire. *Standards minimums pour la protection de l'enfance dans l'action humanitaire*, [En ligne], 2019. [<https://alliancecpha.org/fr/cpms>]

65 Fédération Internationale. (2020). *Finance-based Forecasting Practitioners Manual: Glossary of Terms for Forecast-based Financing*, [En ligne], 2020. [<https://manual.forecast-based-financing.org/chapter/glossary/#top>]

66 L'Alliance pour la Protection de l'Enfance dans l'Action Humanitaire. *Standards minimums pour la protection de l'enfance dans l'action humanitaire*, [En ligne], 2019. [<https://alliancecpha.org/fr/cpms>]

## Protection de l'enfance

Les interventions visant à prévenir la violence, les abus, la négligence et l'exploitation ciblant les enfants<sup>66</sup>. Il s'agit aussi de l'obligation générale incombant au personnel, aux partenaires, aux fournisseurs et aux entrepreneurs d'une organisation de veiller à ce que la conception et la mise en œuvre des programmes tiennent compte de l'intérêt supérieur des enfants, à ce que les enfants ne soient pas exposés à des effets néfastes, y compris à des risques de violence, d'abus, d'exploitation ou de négligence, et à ce que toute préoccupation concernant la sécurité des enfants dans les communautés où les intervenant(e)s travaillent soit signalée et traitée de façon appropriée<sup>67</sup>.



---

67 DFAT. *Child Protection Policy 2017*, [En ligne], 2017. [<https://www.dfat.gov.au/about-us/publications/pages/child-protection-policy>]

# LES PRINCIPES FONDAMENTAUX DU MOUVEMENT INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE ET DU CROISSANT-ROUGE

## **Humanité**

Né du souci de porter secours sans discrimination aux blessés des champs de bataille, le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, sous son aspect international et national, s'efforce de prévenir et d'alléger en toutes circonstances les souffrances des hommes. Il tend à protéger la vie et la santé ainsi qu'à faire respecter la personne humaine. Il favorise la compréhension mutuelle, l'amitié, la coopération et une paix durable entre tous les peuples.

## **Impartialité**

Il ne fait aucune distinction de nationalité, de race, de religion, de condition sociale et d'appartenance politique. Il s'applique seulement à secourir les individus à la mesure de leur souffrance et à subvenir par priorité aux détreesses les plus urgentes.

## **Neutralité**

Afin de garder la confiance de tous, le Mouvement s'abstient de prendre part aux hostilités et, en tout temps, aux controverses d'ordre politique, racial, religieux et idéologique.

## **Indépendance**

Le Mouvement est indépendant. Auxiliaires des pouvoirs publics dans leurs activités humanitaires et soumises aux lois qui régissent leurs pays respectifs, les Sociétés nationales doivent pourtant conserver une autonomie qui leur permette d'agir toujours selon les principes du Mouvement.

## **Volontariat**

Il est un mouvement de secours volontaire et désintéressé.

## **Unité**

Il ne peut y avoir qu'une seule Société de la Croix-Rouge ou du Croissant-Rouge dans un même pays. Elle doit être ouverte à tous et étendre son action humanitaire au territoire entier.

## **Universalité**

Le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, au sein duquel toutes les Sociétés ont des droits égaux et le devoir de s'entraider, est universel.



La vision de la Fédération internationale consiste à inspirer, encourager, faciliter et promouvoir en tout temps toutes les formes d'activités humanitaires des Sociétés nationales, en visant à prévenir et apaiser les souffrances humaines, ce qui contribue à maintenir et promouvoir le respect de la dignité et la paix dans le monde.